



POUR DIFFUSION IMMEDIATE – 16 décembre 2013

18 décembre – Journée internationale des migrants

18 décembre 2013 - L'Internationale des Services Publics se joint à la communauté internationale pour rendre hommage aux millions de travailleurs migrants et à leurs familles à travers le globe et réaffirmer notre engagement à défendre leur dignité et leurs droits humains.

La Secrétaire générale de l'Internationale des Services Publics, Rosa Pavanelli, a déclaré que « La migration internationale est aujourd'hui principalement motivée par la recherche d'un travail décent. Les travailleurs sont contraints à quitter leur pays d'origine pour trouver un emploi et fuir la pauvreté. Bon nombre ont perdu la vie en traversant les frontières ou sont devenus la proie de recruteurs sans scrupules. Beaucoup finissent par vivre et travailler dans des conditions précaires, privés de tout accès aux services publics essentiels tels que la santé, l'éducation et les services sociaux. La question de la migration, qui est essentiellement une migration de main-d'œuvre à l'heure actuelle, doit devenir une priorité pour les syndicats. Les travailleurs migrants ne sont pas des biens. Ils ne peuvent faire l'objet d'accords commerciaux, ni n'être considérés uniquement au travers de l'importance des fonds qu'ils rapatrient. Les travailleurs migrants doivent être protégés par les normes internationales relatives aux droits de l'homme et les normes du travail. Les droits des travailleurs sont une composante essentielle de politiques économiques justes. En notre qualité de syndicats, nous devons poursuivre nos efforts pour défendre l'accès à des services publics de qualité pour tous, organiser les travailleurs migrants et lutter contre le racisme et la xénophobie. »

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des migrants, nous nous joignons, en tant qu'acteurs du mouvement syndical international, à nos organisations partenaires de la société civile, aux communautés ainsi qu'aux organismes de défense des droits des migrants, pour exhorter les États à ratifier les instruments internationaux fondamentaux relatifs aux droits des migrants, et notamment :

- la Convention internationale des NU sur la [protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille](#)
- les Conventions de l'OIT ([n° 97](#)) sur les travailleurs migrants et ([n° 143](#)) sur les migrations dans des conditions abusives
- la Convention de l'OIT ([n° 181](#)) sur les agences d'emploi privées
- la Convention de l'OIT ([n° 189](#)) sur les travailleuses et travailleurs domestiques

Nous reconnaissons en outre que les conditions de recrutement sont un facteur essentiel pour garantir le droit des travailleurs migrants d'adhérer à des syndicats et de jouir de l'égalité de traitement et de la non-discrimination.

En conséquence, la PSI invite les affiliés [à prendre part à un sondage](#) dont les réponses permettront d'orienter la formation d'une « Coalition mondiale sur la réforme du recrutement », à l'initiative de l'American Federation of Teachers (AFT), affiliée à la PSI, aux côtés de plusieurs syndicats, organismes de défense des droits des travailleurs et groupes communautaires.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter :

- Le [sondage](#) (en anglais)
- Le [courrier de l'American Federation of Teachers](#), AFL-CIO
- Le site Web de l'[International Labor Recruitment Working Group](#) (en anglais)
- La section du site Web de la PSI consacrée aux [travailleurs migrants](#)

18 décembre 2013

Chers/chères camarades de la PSI,

Par la présente, je vous invite à prendre part à un bref sondage dont les réponses serviront à guider les travaux d'une Coalition mondiale sur la réforme du recrutement. La formation de cette coalition est le fruit d'un atelier de l'Action mondiale des peuples (People's Global Action) intitulé Réforme mondiale du recrutement des travailleurs, organisé par [l'International Labor Recruitment Working Group](#) à l'occasion du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, tenu à New York en octobre 2013. Dans le cadre de cet atelier, la PSI et d'autres participants ont débattu des principes censés orienter la réforme du recrutement à l'échelle mondiale, ainsi que des modèles et stratégies communs utilisés aux fins de cette réforme, et ils ont décidé de sonder les organisations travaillant sur la question du recrutement afin de rassembler des informations en vue d'une future collaboration.

Nous vous adressons cet e-mail afin de garantir que les points de vue des syndicats du secteur de la santé seront pris en compte dans les résultats du sondage. Veuillez [compléter le bref sondage](#) sur votre organisation, l'étendue de votre travail, votre engagement en matière de recrutement, et toute coalition pertinente. 5 à 10 minutes seront nécessaires pour compléter ce questionnaire. Vos réponses ne seront transmises qu'une fois que vous aurez cliqué sur « soumettre » à la fin du sondage.

Un grand merci à vous.

Shannon Lederer

Directeur adjoint | Département Affaires internationales - AFT

Tél. : 202-879-4462 | Fax : 202-879-4502 | E-mail : slederer@aft.org

American Federation of Teachers, AFL-CIO

555 New Jersey Ave N.W. | Washington, DC 20001 | 202-879-4400

www.aft.org | www.facebook.com/AFTunion | www.twitter.com/AFTunion